#### CA du 4 décembre 2023

Suann Daranas, Sylvie Arnoud, Karine Chuet, Bruno Signès, Danièle Asna, Jean Luc Giraudo, Frédéric Vignal, Dominique Etienne, Marianne De Jaeger, Claudette Magoutière, Gilia Bertinelli, Julie Camara, Bernard Babi, Mme?

Quorum atteint 15

Secrétaire de séance : M. Cadéac

1. Question/ au PV précédent

Approbation à l'unanimité

2. Contrat et convention adhésion à l'AFDET (association française de l'enseignement technique) aide à l'insertion et à la réorientation des élèves issus de l'enseignement professionnel, simulation d'entretien d'embauche, pour la recherche de stage, 125 euros de cotisation annuelle.

Approbation à l'unanimité

3. Convention avec une association FACE Grand Toulouse, lien entre le monde de l'entreprise et nos élèves, recherche de stage liens avec les enseignants et les élèves, RBDE actions bénéfiques élèves

Approbation à l'unanimité

4. Convention cession de véhicule DAT, Don au L.P. Sixte Vignon à Aureilhan (65) pour objet pédagogique Approbation à l'unanimité

Arrivée à 18h élève Jade Rieudebat

## Budget du L.P.

- 1. Les dépenses pédagogiques sont maintenues = mêmes dépenses pédagogiques que l'an passé. C'est un lieu d'enseignement avant tout, donc il est important de les maintenir malgré l'augmentation du prix des fluides et de la consommation.
- 2. Le L.P. reverse plus que sa dotation au LGT : contribution aux charges communes
- 3. Le L.P. ne prend pas en compte l'augmentation du prix de l'énergie
- 4. Baisse des recettes de la Taxe d'apprentissage, mais le budget de fonctionnement des apprentis augmente. Les nouvelles modalités mises en place par le gouvernement diminuent la part pour les élèves. La majorité de la TA part pour les apprentis.
- 5. Rappel le budget est un acte prévisionnel
- 6. 43% du budget est accordé pour le service AP (actions pédagogiques). La dotation de fonctionnement n'a pas été diminuée, 16506 euros de plus que l'an passé.
- 7. Charges communes : les clés de répartition sont en fonction du nombre d'élèves et de la superficie (voir tableau). Les crédits de fonctionnement sont prévus jusqu'au mois de mai afin de garantir la consommation, la viabilisation.
- 8. C'est la partie administration et logistique qui met en déficit le L.P. 4427,20 euros

- 9. Il y a plus d'internes et de demi-pensionnaires que l'an passé. Ceci a amené une nouvelle organisation des passages au self afin d'éviter les embouteillages ; il y a ainsi une circulation des flux plus fluide.
- M. Babi quitte la réunion à 18h24, madame Magoutière à 18h30
  - 10. Il est possible d'obtenir la gratuité des repas en demandant à la commission fond social. Madame la proviseure peut également prendre une décision d'urgence. Cette aide est allouée en fonction de la situation à l'instant T.
  - 11.Le déficit sera donc prélevé sur les fonds de roulement (46 jours). Les Fonds de roulement sont nécessaires en cas d'incident (changement des machines professionnelles, ...) afin de financer les actions en attente des rentrées d'argent pour retrouver l'équilibre financier (subventions, paiement de la restauration, ...)

Approbation à l'unanimité 13 voix

12. Les critères de ventilation par répartition et superficie

Approbation à l'unanimité 13 voix

# Question sur le budget primitif

Mme Arnoud : on ne peut plus détailler par matières désormais, donc il y a une dotation EG et une EP, or pour l'EP il y a une répartition proposée, pourquoi ?

Mme Etienne : il est important afin de garantir pour la lisibilité des formations professionnelles et la distinction des familles de métiers d'avoir une répartition du budget. Quel est votre projet, quel est votre besoin ?

En EG le budget est évolutif en fonction des projets, il n'y a pas d'incontournables. La question est d'estimer les besoins plutôt qu'attribuer des sommes définies par défaut, notamment parce qu'il y a interdisciplinarité.

Cette vision du budget est liée à la dépense pour les élèves plutôt qu'aux disciplines.

Pour les 3PM et les 2PASS le budget alloué a été abondé sur la ligne de l'EG

Autorisation à la délégation

Approbation à l'unanimité 13 voix

Budget DATAI (service académique confié à l'établissement qui correspond à l'assistance informatique sur l'Académie)

Il y a des adhésions en recette

En dépenses il y a toutes les dépenses liées à l'utilisation de véhicule (déplacements)

Le montant des adhésions est réparti en dépenses

Vote du budget

Approbation à l'unanimité 13 voix

Signature des contrats pour Mme la proviseure

Autorisation à sortir de l'inventaire un Kangoo Renault

Approbation à l'unanimité 13 voix

## Projet Voyage à Barcelone

L'objectif est de diminuer le coût par élève (370 euros maxi). Une aide financière est possible pour les élèves. (Commission fond social + fond de solidarité)

Autorisation de la préparation d'un voyage à Barcelone

Approbation à l'unanimité 13 voix

### Questions diverses:

- Télécommandes pour les vidéoprojecteurs dans toutes les salles vues avec Mme De Jaeger et M. Giraudo
- 2. Présentation de la réforme de l'année terminale au prochain CA
- 3. Récupération de MAC pour les internes des sections graphiques c'est une demande qui a été faite par les élèves, et envisagée dans l'organisation de l'internat
- 4. Lecture de la motion par rapport à la suppression du poste de magasinier à la rentrée prochaine. Deux questions sont posées.

  Le devenir de ce poste a été discuté avec la Région. Il était important que la spécificité de notre établissement soit entendue, il n'y a pas qu'une seule famille de métiers. Ce poste était pédagogique à l'origine.

  En fait c'est une transformation du poste au vue des besoins de l'établissement. Le problème est la réception des commandes et le suivi, le stockage. Les équipes éducatives seront informées de la décision de la direction. Cette semaine il y aura une audition de Mme De Jaeger et de Mme Etienne. S'il n'y a plus de magasinier il y aura un échange avec les enseignants. Une solution vertueuse doit être trouvée sans que cela incombe à la responsabilité d'un enseignant. Mme Etienne a une vision optimiste, même si cela ne sera pas un poste entier, car il y aura une redéfinition de la fiche de poste.